Procès-verbal

des décisions de l'assemblée constitutive de

**[Nom de l'association]**

de [date et heure], à [lieu]

**Ordre du jour :**

1. **Election du président du jour et du rédacteur du procès-verbal**
2. **Fondation de [nom de l'association] ; décision de fondation**
3. **Arrêt et adoption des statuts**
4. **Elections**
* Président
* Membres du comité
* Réviseurs
1. **Divers**

**Présents**

Comme membres fondateurs :

1. Monsieur [prénom nom, lieu de domicile], proposé comme président du jour
2. Monsieur [prénom nom, lieu de domicile], proposé comme rédacteur du procès-verbal
3. Monsieur [prénom nom, lieu de domicile]
4. Monsieur [prénom nom, lieu de domicile] ; pouvoir de représentation du [date] accordé à Monsieur [prénom nom, lieu de domicile]
5. Monsieur [prénom nom, lieu de domicile]
6. Madame [prénom nom, lieu de domicile]
7. […]

Début de l'assemblée constitutive: [heure] heures

1. **Election du président du jour et du rédacteur du procès-verbal**

L'assemblée élit à l'unanimité [prénom nom] président du jour et [prénom nom] rédacteur du procès-verbal.

1. **Fondation de [nom de l'association] ; décision de fondation**

Les membres fondateurs présents décident à l'unanimité de fonder une association sous la raison sociale « [nom de l'association] », conformément aux articles 60 et suivants du code civil suisse.

1. **Arrêt et adoption des statuts**

Les statuts de l'association [nom de l'association] (annexe) sont connus aux membres fondateurs présents et constituent une partie intégrante de la décision de fondation. Ils sont adoptés à l'unanimité, chaque membre fondateur les approuvant individuellement.

*Remarque : En règle générale, les statuts sont signés par le président et le secrétaire. Il existe bien sûr aussi la possibilité de les faire signer par tous les membres fondateurs. Cela n'est toutefois pas impératif.*

1. **Elections**

Est élu président à l'unanimité :

1. [prénom nom,], mentionné ci-dessus

L'élu accepte l'élection.

Sont élus membres du comité à l'unanimité :

1. [prénom nom,], mentionné ci-dessus
2. [prénom nom,], mentionné ci-dessus
3. […]

Les élus acceptent l'élection.

Sont élus réviseurs à l'unanimité :

1. [prénom nom,], mentionné ci-dessus
2. [prénom nom,], mentionné ci-dessus

Les élus acceptent l'élection.

1. **Divers**

[…]

Fin de l'assemblée : [heure] heures.

Le président du jour : Le rédacteur du procès-verbal :

[prénom nom] [prénom nom]

Annexe :

Statuts de l'association « [nom de l'association] » du [date de la décision de fondation]